

Image not found or type unknown



Garde d'enfants alternée

Par **PapaSeb**, le **17/05/2022** à **07:50**

Bonjour mes deux grands ne veulent pas faire de garde alternée car ils ont 12 et 14 ans ils pourront choisir mais là petite de 6 ans le juge peut la séparer des deux grands ?
Merci d'avance pour vos réponses